



expérimentations
navettes autonomes

Guide Méthodologique de Demande d'Autorisation de Mise en Service



Le projet est soutenu dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir
opéré par l'ADEME
Appel à projet EVRA Expérimentation du véhicule routier autonome
Convention de contractualisation n° 1982C0050

Projet labélisé par 

Information

Livrable L4.1.3

Version 1.0 : Approuvée Copil ENA

Date : 30.04.2021

Niveau de diffusion : Public

Auteurs

Pierre Médard-Colliard – Berthelet

Laure Fraboulet – Berthelet

Relecteurs

Philippe Vezin – Université Gustave Eiffel

Astrid Bocher – Université Gustave Eiffel

Coordinateur

Philippe Vezin – Université Gustave Eiffel

Université Gustave Eiffel

Cité des mobilités - 25 av. François Mitterrand, Case 24

69675 Bron Cedex

France

Tel: +33 4 72 14 23 79

Email : philippe.vezin@univ-eiffel.fr

www.experimentations-navettes-autonomes.fr

Avertissement

Les informations contenues dans ce document sont fournies « en l'état » et aucune garantie n'est donnée quant à leur adéquation à un usage particulier. Les membres du consortium ne seront pas responsables des dommages de toute nature, y compris, sans limitation, les dommages directs, spéciaux, indirects ou consécutifs qui peuvent résulter de l'utilisation de ces matériaux, sous réserve de toute responsabilité obligatoire en raison de la loi applicable. Bien que les efforts aient été coordonnés, les résultats ne reflètent pas nécessairement l'opinion de tous les membres du consortium ENA.

© 2020 Consortium ENA

RESUME EXECUTIF

Ce document, rédigé par Berthelet opérateur des véhicules déployés dans ENA, détaille les éléments identifiés dans le « Cahier des charges court terme des demandes d'autorisation » (livrable L4.1.1 d'ENA).

Il présente un modèle de dossier de demande d'autorisation vierge, pouvant être complété facilement par un nouveau demandeur. Cette présentation est assortie de conseils concernant les contenus attendus, le niveau de précision demandé et les points de vigilance.

Par ailleurs, ce livrable remplace le dossier de demande d'autorisation d'expérimenter dans le planning projet global, en détaillant les étapes préparatoires de travail nécessaires, ainsi que les prises de contact avec les différentes parties impliquées à prendre en amont de la dépose du dossier.

TABLES DES MATIERES

1.	INTRODUCTION	1
2.	MODÈLE D'UN DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPÉRIMENTER	1
3.	ÉTAPES DE PRÉPARATION D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION	3
3.1.	VISITE DE SITE	3
3.2.	ÉTUDE DE SITE DU CONSTRUCTEUR.....	3
3.3.	RÉUNIONS DE TRAVAIL ET CONCERTATION	3
3.4.	RÉDACTION DU DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION	4
3.5.	VALIDATION ET PRÉSENTATION DU DOSSIER	4
3.6.	RÉTRO PLANNING.....	4
	ANNEXE A : QUESTIONNAIRE RÉGLEMENTAIRE.....	5
	ANNEXE B : LETTRE DE DEMANDE OFFICIELLE	17

1. INTRODUCTION

Selon l'Arrêté du 17 avril 2018 relatif à l'expérimentation de véhicules à délégation de conduite sur les voies publiques, tout déploiement de véhicule à délégation de conduite doit faire l'objet d'une autorisation par les autorités compétentes au niveau ministériel.

Ce document se veut un guide méthodologique pour cette demande d'autorisation et il détaille les éléments identifiés dans le « Cahier des charges court terme des demandes d'autorisation » (livrable L4.1.1 d'ENA).

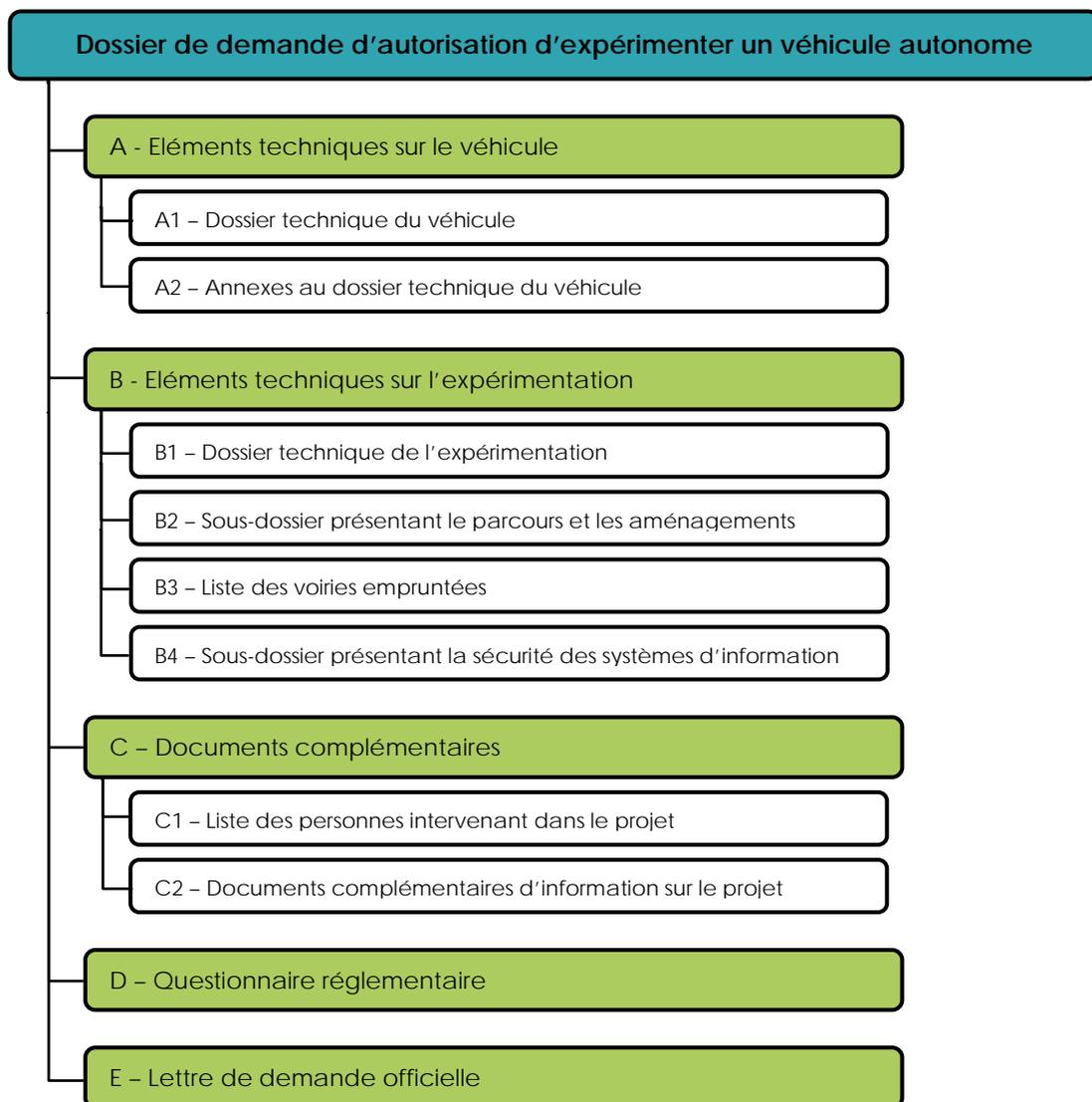
Il présente un modèle de dossier de demande d'autorisation vierge, pouvant être complété facilement par un nouveau demandeur. Cette présentation est assortie de conseils concernant les contenus attendus, le niveau de précision demandé et les points de vigilance.

Par ailleurs, ce livrable replace le dossier de demande d'autorisation d'expérimenter dans le planning projet global, en détaillant les étapes préparatoires de travail nécessaires, ainsi que les prises de contact avec les différentes parties impliquées à prendre en amont de la dépose du dossier.

2. MODELE D'UN DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPERIMENTER

Le schéma ci-dessous (présenté dans le livrable L4.1.1 d'ENA) présente un dossier-type reprenant les documents et informations attendues par les services instructeurs du ministère des transports, en accord avec les textes de lois encadrant la dépose de ce document (Arrêté du 17 avril 2018 relatif à l'expérimentation de véhicules à délégation de conduite sur les voies publiques).

Le modèle de dossier de demande d'autorisation est donné en Annexes et dans un dossier zip joint. Il présente des exemples vierges des documents listés ci-dessous. Ces documents sont complétés de commentaires concernant les contenus attendus, le niveau de précision demandé et les points de vigilance (en bleu dans le texte).



3. ÉTAPES DE PRÉPARATION D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION

3.1. VISITE DE SITE

Suite à la sollicitation d'un commanditaire public ou privé, le coordinateur du projet de déploiement du véhicule autonome organise une première visite de site avec des représentants des différentes parties impliquées dans le projet d'expérimentation :

- Représentant des communes d'accueil de l'expérimentation, et éventuellement autorités de police et gestionnaires de voirie associées ;
- (Éventuellement) Représentant de l'aménageur, en charge des études d'infrastructures et de la réalisation des travaux identifiés sur le parcours ;
- Constructeur des véhicules expérimentés, en charge de la configuration des véhicules autonomes en phase préparatoire et de leur suivi informatique en phase opérationnelle ;
- Exploitant des véhicules expérimentés, en charge de l'exploitation des véhicules pendant la phase opérationnelle.

Cette visite de site permet aux parties de commencer à réfléchir au parcours à réaliser, aux contraintes de circulation d'un véhicule autonome, aux aménagements nécessaires et à la consistance du service envisagé.

Cette rencontre est également l'occasion pour les parties en charge de la production d'éléments techniques pour le dossier de demande d'autorisation de prendre des photos et d'effectuer des mesures sur le terrain.

3.2. ÉTUDE DE SITE DU CONSTRUCTEUR

A la suite de la première visite de site, le constructeur des véhicules expérimentés produit une étude de site décrivant le parcours et identifiant les points noirs pour la circulation des véhicules. Il peut à cette occasion proposer des solutions compensatoires pour assurer la circulation en toute sécurité (abaissement de la vitesse, changement du régime de priorité, etc.) ou bien indiquer la nécessité de nouveaux aménagements (signalisation connectée, voies séparées, etc.).

Cette étude de site est partagée entre les différentes parties et sert de base à la production du dossier de demande d'autorisation d'expérimenter.

3.3. REUNIONS DE TRAVAIL ET CONCERTATION

Des réunions de travail sont ensuite organisées par le coordinateur du projet entre les différentes parties impliquées pour échanger et statuer sur les différentes caractéristiques du service envisagé : aménagements à réaliser sur le parcours pour permettre la circulation des véhicules et la cohabitation avec les autres usagers, lieux de remisage et de recharge des véhicules, consistance du service (nombre de véhicules, plages de fonctionnement). Des visites de sites complémentaires peuvent être réalisées pendant cette phase pour préciser la demande et l'offre.

Ces réunions de travail permettent de dessiner progressivement la forme que prendra l'expérimentation. Elles permettent également aux parties de réaliser des arbitrages entre l'enveloppe budgétaire initiale du projet et l'enveloppe budgétaire recalculée suite à ces études avancées.

3.4. REDACTION DU DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION

La rédaction du dossier de demande d'autorisation d'expérimenter peut commencer à partir du moment de la réception de l'étude de site du constructeur. Ce travail de rédaction et de compilation d'informations et de documents des différentes parties va se poursuivre pendant toute la phase de concertation.

Ce dossier est rédigé par le coordinateur du projet qui recevra l'autorisation d'expérimenter.

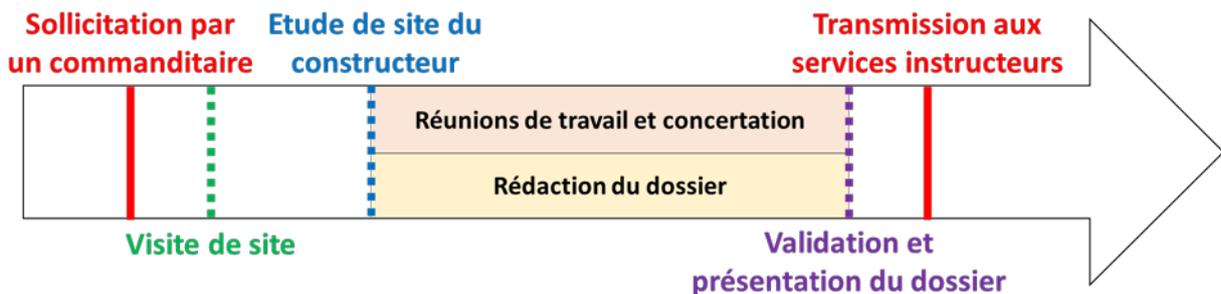
3.5. VALIDATION ET PRESENTATION DU DOSSIER

Une fois la phase de concertation terminée et le dossier de demande d'autorisation complété, celui-ci est présenté aux gestionnaires de voirie et aux autorités de police concernées par l'expérimentation. Ces interlocuteurs auront été informés tout au long de la phase d'études amont des avancées du projet d'expérimentation.

A la suite de cette présentation, le coordinateur du projet peut finaliser le dossier de demande d'autorisation d'expérimenter et le transmettre aux services instructeurs des ministères.

3.6. RETRO PLANNING

Le schéma ci-dessous reprend de manière synthétique les étapes de production d'un dossier de demande d'autorisation présentées ci-dessus.



La durée de cette étape préparatoire est très variable en fonction de la complexité du projet, de quelques mois à une année, voire plus.

ANNEXE A : QUESTIONNAIRE REGLEMENTAIRE

Questionnaire de demande d'autorisation d'expérimentation de véhicules à délégation de conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique

Question	Réponse	Précisions
Description de l'expérimentation		
Quel est le type de l'expérimentation ?	<ul style="list-style-type: none"> - Essais techniques et mises au point ; - Evaluation des performances en situation de l'usage pour lequel est destiné le véhicule DPTC ; - Démonstration publique, notamment lors de manifestations événementielles 	[Ne garder que le ou les descriptifs utiles]
Quels sont les objectifs de l'expérimentation ? (détailler)		[Indiquer de manière synthétique le but poursuivi par l'expérimentation]
Quel est le niveau d'autonomie des véhicules à délégation de conduite durant l'expérimentation ? (niveaux de 0 à 5 selon le standard SAE J3016)	<ul style="list-style-type: none"> - 0 ; - 1 ; - 2 ; - 3 ; - 4 ; - 5 	[Indiquer le niveau d'autonomie des véhicules autonomes opérés. Information fournie par le constructeur des véhicules]
Quelles sont les modalités globales de l'expérimentation ? (Description succincte de l'expérimentation)		[Présenter de manière synthétique l'expérimentation, notamment sa localisation, sa durée, le type de parcours réalisé]
Quelles sont les parties prenantes de l'expérimentation et leurs rôles respectifs ? (Constructeurs, opérateurs de transport, prestataires, collectivité locale, autorités de police de la circulation, autorités organisatrices de la mobilité...)		[Lister et indiquer le rôle des principales parties prenantes du projet : territoire, exploitant, constructeur, aménageur...]

Conditions de l'expérimentation		
Lieu		[Indiquer la ou les communes sur lequel se déroulera l'expérimentation + le département]
Date de début de l'expérimentation (Ne pas oublier les périodes de préparation de l'expérimentation notamment pour le rodage d'une démonstration...)		<p>[Indiquer la date prévisionnelle à partir de laquelle l'autorisation de faire circuler un véhicule autonome sera nécessaire. Les phases d'essais sur route en amont de l'ouverture du service au grand public requièrent l'autorisation et ne peuvent être réalisées qu'à partir de cette date.</p> <p>Cette date prévisionnelle peut être modifiée en cas de besoin en le notifiant aux services instructeurs des ministères, en amont de la délivrance de l'autorisation d'expérimenter]</p>
Date de fin de l'expérimentation		<p>[Indiquer la date prévisionnelle de fin de l'expérimentation. Rappeler en commentaire la durée estimée de l'expérimentation.</p> <p>Vu le commentaire ci-dessus, la date de fin de l'expérimentation est également modifiable en le notifiant aux services instructeurs des ministères avant la délivrance de l'autorisation d'expérimenter]</p>
Type de véhicule	<ul style="list-style-type: none"> - Voiture particulière ; - Transport en commun de personnes ; - Transport de marchandises ; - Véhicule agricole ; - Autre 	[Indiquer le type de véhicule parmi les choix possibles et préciser la marque et le modèle des véhicules en commentaires]
Nombre de véhicules		[Indiquer le nombre de véhicule de chaque type]
Essais réalisés durant l'expérimentation (S'il ne s'agit pas d'une pure opération de démonstration ni d'une présentation aux médias)		[Indiquer si les véhicules rouleront avec ou sans délégation de conduite sur les sections ouvertes ou fermées à la circulation du parcours]

<p>Réseaux de voiries sur lesquels se dérouleront les expérimentations (compléter le formulaire réseau de voirie et fournir dans le dossier de demande d'autorisation les plans et informations nécessaires à l'instruction de la demande)</p>		<p>[Indiquer si les véhicules rouleront avec ou sans délégation de conduite sur les sections ouvertes ou fermées à la circulation du parcours]</p>
<p>Le véhicule circulera-t-il en mode conventionnel sur des réseaux routiers autres que ceux empruntés en mode délégué, notamment pour rejoindre les sites d'expérimentation (parcours de liaison) ? (Préciser lesquels)</p>	<p>- Oui ; - Non</p>	<p>[Indiquer si les véhicules circuleront sans délégation de conduite sur les sections de route ouvertes à la circulation et préciser sur quelles sections de voirie]</p>
<p>L'expérimentation se déroulera-t-elle partiellement sur des voies fermées à la circulation publique ? (Si oui, préciser)</p>	<p>- Oui ; - Non</p>	<p>[Indiquer si les véhicules circuleront sur des sections de route fermées à la circulation et préciser sur quelles sections de voirie]</p>
<p>Le parcours du véhicule est-il protégé ? (si oui, préciser par quels moyens)</p>	<p>- Oui ; - Non</p>	<p>[Indiquer si les véhicules circuleront sur des voies dédiées, isolées physiquement des sections de routes fermées à la circulation. Préciser sur quelles sections de voirie et les aménagements séparant les différentes voies de circulation]</p>
<p>Des équipements et des aménagements supplémentaires sur la route sont-ils prévus pour les expérimentations ? (Si oui, préciser : signalisation, voirie, communication Attention : certains aménagements (notamment la mise en place d'une signalisation non réglementaire) peuvent être soumis à une autorisation spécifique de la délégation à la sécurité routière et de la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer nécessitant une demande d'autorisation distincte de celle concernant la circulation de véhicules DPTC)</p>	<p>- Oui ; - Non</p>	<p>[Si oui, présenter brièvement les aménagements prévus sur le parcours. Renvoyer vers le document « B2 – Sous-dossier présentant le parcours et les aménagements » pour une présentation détaillée du parcours]</p>
<p>Des mesures de police de circulation sont-elles prévues pour les expérimentations ? (Modification de la signalisation, restriction de circulation, abaissement de la vitesse, changement des régimes de priorité aux intersections...)</p>	<p>- Oui ; - Non</p>	<p>[Si oui, présenter brièvement les changements de régime de priorité, de vitesse sur le parcours, etc. Renvoyer vers le document « B2 – Sous-dossier présentant le parcours et les aménagements » pour une présentation détaillée du parcours]</p>

<p>Quelles seront les interactions avec les flux de véhicules usuels (véhicules particuliers, bus, tram, sites propres, piste-bandes cyclables...) ? (Préciser le type et la géométrie - carrefour, rond-point... - si besoin au moyen de schémas joints)</p>			<p>[Indiquer les véhicules que les véhicules autonomes seront amenés à côtoyer. Renvoyer vers le document « B2 – Sous-dossier présentant le parcours et les aménagements » pour une présentation détaillée du parcours]</p>
<p>Des interactions avec des usagers vulnérables sont-elles possibles ?</p>	<p>Piétons</p>	<p>- Oui ; - Non</p>	<p>[Indiquer à chaque item si les véhicules autonomes seront amenés à côtoyer les usagers en question]</p>
	<p>Cyclistes</p>	<p>- Oui ; - Non</p>	
	<p>2 roues motorisés</p>	<p>- Oui ; - Non</p>	
	<p>Autres (<i>Préciser</i>)</p>	<p>- Oui ; - Non</p>	
<p>Vitesse maximale du véhicule durant les expérimentations (Elle peut être différente de la vitesse par construction du véhicule)</p>			<p>[Indiquer la vitesse maximale envisagée sur le parcours. Information à discuter avec le constructeur du véhicule]</p>
<p>Conduite du véhicule et passagers embarqués</p>			
<p>La personne responsable de la conduite du véhicule se trouve-t-elle à bord du véhicule ?</p>	<p>- Oui ; - Non</p>		<p>[Indiquer si l'opérateur sera à bord du véhicule ou déporté pour l'expérimentation]</p>
<p>Qui sont les personnes responsables de la conduite (conducteurs experts, employés, prestataires...) ?</p>			<p>[Indiquer la fonction et les formations reçues par les personnes en charge de l'opération des navettes]</p>
<p>Quels sont les moyens de contrôle (latéral et/ou longitudinal) dont dispose la personne responsable de la conduite du véhicule ?</p>			<p>[Indiquer les dispositifs de contrôle manuel du véhicule (déportés ou non). Informations fournies par le constructeur du véhicule]</p>
<p>Si la personne responsable de la conduite ne se trouve pas à bord du véhicule :</p>			<p>[Dans le cas d'un opérateur déporté, préciser la localisation de son poste]</p>

<ul style="list-style-type: none"> - préciser où elle se trouve ; - décrire les retours d'information dont elle dispose en provenance du véhicule expérimental et du terrain d'expérimentation ; - préciser les protocoles de passage en mode autonome et de retour vers le mode conventionnel. 		<p>de contrôle et le fonctionnement du système de contrôle déporté. Informations fournies par le constructeur du véhicule]</p>
<p>Le protocole expérimental prévoit-il la présence d'un superviseur dans le véhicule ? (Un superviseur est une personne différente du conducteur, présente dans la voiture durant l'expérimentation, qui dispose de tous les moyens de contrôler le véhicule, et qui durant certaines phases de l'expérimentation, peut devenir le conducteur de la voiture. Si oui, préciser les moyens de conduite du superviseur et les modalités de transfert de la conduite du conducteur au superviseur et du superviseur au conducteur.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Oui ; - Non 	<p>[Indiquer si une personne à bord peut s'assurer en permanence du contrôle du véhicule. Cette personne peut être confondue avec l'opérateur de sécurité, capable de conduire le véhicule manuellement]</p>
<p>Lorsque le véhicule circule en mode conventionnel, s'il y a lieu, préciser qui assurera la fonction de conducteur et comment ?</p>		<p>[Indiquer la fonction et les formations reçues par les personnes en charge de l'opération des navettes]</p>
<p>Quel est le type du permis de conduire des personnes responsables de la conduite du véhicule ?</p>		<p>[Indiquer le permis et les formations complémentaires dont disposent les personnes affectées à l'opération des véhicules]</p>
<p>La formation des personnes responsables de la conduite du véhicule est-elle interne ou externe ? (Préciser son contenu)</p>		<p>[Préciser les modalités et contenus des formations spécifiques reçues par les personnes affectées à l'opération des véhicules]</p>
<p>A part la ou les personnes responsables de la conduite du véhicule, y aura-t-il d'autres personnes en charge de l'expérimentation à bord du véhicule ? (Si oui, précisez le contexte, le nombre, et s'il s'agit de professionnels et/ou d'employés de l'entreprise)</p>		<p>[Indiquer les fonctions des personnes associées au projet amenées à emprunter les véhicules]</p>
<p>En dehors des expérimentateurs, y aura-t-il des passagers à bord du véhicule ? (Si oui, le demandeur a l'obligation de se conformer aux prescriptions du décret n° 2018-211 du 28 mars 2018 et du présent</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Oui ; - Non 	<p>[Indiquer si des passagers externes au projet seront amenés à monter à bord des véhicules]</p>

arrêté relatifs à l'expérimentation de véhicules à délégation de conduite sur les voies publiques)		
Caractéristiques du véhicule		
Motorisation	<ul style="list-style-type: none"> - Thermique ; - Electrique ; - Hybride ; - Autre 	[Indiquer le type de moteur des véhicules utilisés]
Numéro(s) de série du (des) véhicule(s) ?		[Indiquer les numéros de châssis des véhicules utilisés]
Nombre de places assises y compris poste(s) de conduite le cas échéant		[Indiquer les caractéristiques constructeur des véhicules utilisés. Informations fournies par le constructeur des véhicules]
Nombre de places debout y compris poste(s) de conduite le cas échéant		[Indiquer les caractéristiques constructeur des véhicules utilisés. Informations fournies par le constructeur des véhicules]
Vitesse maximale par construction du véhicule		[Indiquer les caractéristiques constructeur des véhicules utilisés. Informations fournies par le constructeur des véhicules]
Quelle est la classification auquel appartient le véhicule s'il existe une configuration de série homologuée sinon la classification à laquelle le véhicule pourrait se rattacher ?	<ul style="list-style-type: none"> - Autobus ou autocar ; - Autobus/autocar articulé ; - Camionnette ; - Cyclomoteur ; - Motocyclette ; - Motocyclette légère ; - Poids lourd ; - Quadricycle léger à moteur ; - Quadricycle lourd à moteur ; - Tricycle à moteur ; - Véhicule de transport en commun ; - Voiture particulière ; - Autre 	[Indiquer les caractéristiques constructeur des véhicules utilisés. Informations fournies par le constructeur des véhicules]
En mode conventionnel, le véhicule est-il homologué ?	<ul style="list-style-type: none"> - Oui ; - Non 	[Indiquer les caractéristiques constructeur des véhicules utilisés. Informations fournies par le constructeur des véhicules]

<p>Le véhicule aura-t-il été modifié par rapport aux règles d'homologation de cette catégorie ? (Si oui, décrire ces modifications.)</p>	<p>- Oui ; - Non</p>	<p>[Indiquer les caractéristiques constructeur des véhicules utilisés. Informations fournies par le constructeur des véhicules]</p>
<p>Le véhicule expérimental aura-t-il fait l'objet de tests avant l'expérimentation demandée ? (Si oui, préciser notamment pour ce qui concerne les systèmes de délégation, les systèmes assurant la sécurité des personnes à bord et celle des usagers de la voirie.)</p>	<p>- Oui ; - Non</p>	<p>[Indiquer les tests réalisés sur pistes d'essais et sur le parcours avant ouverture du service. Informations fournies par le constructeur des véhicules]</p>
<p>Le véhicule dispose-t-il d'avertisseurs sonores ou lumineux spécifiques ? (- S'il s'agit d'un véhicule homologué modifié, préciser si le véhicule disposera d'avertisseurs spécifiques ; - S'il s'agit d'un véhicule non homologué, décrire les avertisseurs sonores et lumineux dont il disposera ; - S'il s'agit d'un véhicule électrique, préciser s'il disposera d'un avertisseur de courtoisie pour signaler sa présence)</p>	<p>- Oui ; - Non</p>	<p>[Indiquer les caractéristiques constructeur des véhicules utilisés. Informations fournies par le constructeur des véhicules]</p>
<p>Sous quelle(s) forme(s) la mention Véhicule expérimental à délégation partielle ou totale de conduite figure-t-elle dans le véhicule ? (préciser emplacements, taille, formats...)</p>		<p>[Indiquer comment sera mentionné le caractère VDPTC des véhicules utilisés pour les usagers]</p>
<p>Indiquer les données qui sont sauvegardées par l'enregistreur de données événementielles et les périodes de conservation de ces données. (Comment et où sont-elles sauvegardées ? Dans quelles conditions ces données peuvent-elles être mises à disposition des autorités en cas d'accident sur la voirie ?)</p>		<p>[Indiquer les modalités d'enregistrement et de stockage des données des véhicules. Informations fournies par le constructeur des véhicules]</p>
<p>Un journal de bord, manuscrit ou électronique, sera-t-il présent à bord du véhicule ? (Si oui, préciser les éléments indiqués dans ce journal)</p>	<p>- Oui ; - Non</p>	<p>[Indiquer les informations consignées par l'opérateur au cours de l'expérimentation]</p>
<p>Le véhicule sera-t-il supervisé depuis un poste de contrôle fixe ? Uniquement durant les phases d'expérimentation ? (Si oui, décrire)</p>	<p>- Oui ; - Non</p>	<p>[Indiquer les modalités de supervision déportée des véhicules pendant l'expérimentation]</p>

<p>Décrire les systèmes de délégation de conduite. (Quels systèmes de délégation ? Comment le véhicule passe-t-il en mode délégation de conduite ? Quels sont les systèmes d'alerte du conducteur ? ... renvoyer aux pièces du dossier pour les descriptions approfondies)</p>		<p>[Renvoyer vers le dossier « A – Eléments techniques sur le véhicule »]</p>
<p>Mise en œuvre d'un service de transport</p>		
<p>Autorité qui organise ce service de transport</p>		<p>[Dans le cas où l'expérimentation est un service de transport, indiquer quelle sera l'AOM]</p>
<p>Nature du service de transport</p>	<ul style="list-style-type: none"> - transport public de personnes ; - transport privé de personnes ; - transport de marchandises 	<p>[Indiquer la nature et les restrictions du service de transport envisagé. Pour rappel, les personnes mineures ne sont pas autorisées à bord dans le cadre d'une expérimentation]</p>
<p>Opérateur de transport partenaire (s'il y a lieu)</p>		<p>[Indiquer l'entreprise en charge de l'opération des véhicules]</p>
<p>Quel est le numéro d'inscription de cet opérateur au registre de transport par route de personnes ou au registre de transport par route de marchandises, selon la typologie du service de transport effectué ?</p>		<p>[Indiquer le numéro d'inscription de l'entreprise exploitante au registre de transport]</p>
<p>Quelle est la durée de la phase d'expérimentation sans service de transport (marche à blanc) ? (Indiquer la période [date début, date fin] et le programme de cette phase)</p>		<p>[Indiquer la durée prévisionnelle, dates de début/fin prévisionnelles et programme de la phase de marche à blanc précédant l'ouverture du service au public]</p>
<p>S'il s'agit d'un service de transport public de personnes : décrire l'itinéraire et les points d'arrêts des parcours envisagés.</p>		<p>[Renvoyer vers le document « B2 – Sous-dossier présentant le parcours et les aménagements »]</p>
<p>S'il s'agit d'un service de transport public de personnes : quelles sont les plages horaires durant lesquelles le service sera ouvert ?</p>		<p>[Renvoyer vers le document « B1 – Dossier technique de l'expérimentation »]</p>

<p>S'il s'agit d'un service de transport public de personnes : quelle est l'information mise à disposition du public concernant ce service ? (sur les points d'arrêts, site internet, système d'information multimodal, dans la presse, par des flyers...)</p>		<p>[Indiquer les différents dispositifs d'information du public envisagés pour l'expérimentation]</p>
<p>S'il s'agit d'un service de transport public de personnes : comment chaque passager est-il informé que ce service s'appuie sur des VDPTC ? (Préciser le cas échéant)</p>		<p>[Indiquer les différents dispositifs d'information du public envisagés pour l'expérimentation et la mention du caractère VDPTC des véhicules sur les véhicules]</p>
<p>S'il s'agit d'un service de transport public de personnes : quelles sont les conditions d'accès à ce service, et quelle est la politique tarifaire appliquée ? (Préciser le cas échéant)</p>		<p>[Indiquer les éventuelles modalités de tarification de l'accès aux véhicules]</p>
<p>S'il s'agit d'un service de transport public de personnes : quels sont les règlements applicables en matière de transport de passagers pris en compte dans le cadre de l'expérimentation ? (Préciser)</p>		<p>[Indiquer les règlements transports prévus pour cette expérimentation et la mention de ces règlements à l'intérieur des véhicules]</p>
<p>Votre société est-elle inscrite au registre électronique des transporteurs par route ?</p>	<p>- Oui ; - Non</p>	<p>[Indiquer le numéro d'inscription de l'entreprise exploitante au registre de transport]</p>
<p>Préciser les dérogations à l'arrêté du 2 juillet 1982 relatif aux transports en commun de personnes.</p>		<p>[Indiquer les éventuelles dérogations de l'expérimentation aux articles du dit arrêté]</p>
<p>Sécurité</p>		
<p>Comment avez-vous analysé les risques de sécurité ? (Préciser la méthode employée)</p>		<p>[Indiquer les modalités d'évaluation des risques de sécurité. Informations fournies par le constructeur des véhicules]</p>
<p>L'analyse de risque a-t-elle été effectuée par un organisme extérieur ? (Si oui, préciser)</p>	<p>- Oui ; - Non</p>	<p>[Indiquer les modalités d'évaluation des risques de sécurité. Informations fournies par le constructeur des véhicules]</p>

Quels sont les principaux risques liés à cette expérimentation ? (Lister et décrire)		[Indiquer les résultats de l'évaluation des risques de sécurité. Informations fournies par le constructeur des véhicules]
Quelles mesures ont été mises en place pour limiter ces risques ? (Lister et décrire)		[Indiquer les mesures compensatoires aux risques de sécurité identifiés. Informations fournies par le constructeur des véhicules]
Quelles sont les procédures de détection, d'analyse et de traitement des incidents ? (Type de mesures correctives mises en place, etc.)		[Indiquer les modalités de traitements des incidents. Informations fournies par le constructeur des véhicules]
Quel système d'enregistrement des événements de sécurité avez-vous mis en œuvre ? (Préciser)		[Indiquer les modalités d'enregistrements des événements. Informations fournies par le constructeur des véhicules]
Cybersécurité		
Comment avez-vous analysé les risques relatifs à la cybersécurité ? (Préciser la méthode employée)		[Indiquer les modalités d'évaluation des risques de cybersécurité. Informations fournies par le constructeur des véhicules]
Cette analyse de risque a-t-elle été effectuée par un organisme extérieur ? (Si oui, préciser)	- Oui ; - Non	[Indiquer les modalités d'évaluation des risques de cybersécurité. Informations fournies par le constructeur des véhicules]
Quels sont les principaux risques de cybersécurité liés à cette expérimentation ? (Lister et décrire)		[Indiquer les résultats de l'évaluation des risques de cybersécurité. Informations fournies par le constructeur des véhicules]
Quelles mesures ont été mises en place pour limiter ces risques de cybersécurité ? (Lister et décrire)		[Indiquer les mesures compensatoires aux risques de cybersécurité identifiés. Informations fournies par le constructeur des véhicules]
Quelles sont les procédures de détection, d'analyse et de traitement des incidents de cybersécurité ?		[Indiquer les modalités de traitements des incidents. Informations fournies par le constructeur des véhicules]

(Type de mesures correctives mises en place, etc.)		
Comment la cybersécurité a-t-elle été prise en compte ? (Préciser les mesures de cybersécurité)		[Indiquer les mesures de cybersécurité. Informations fournies par le constructeur des véhicules]
Quels sont les risques de cybersécurité résiduels identifiés lors des audits de sécurité effectués sur les systèmes d'information concernés par l'expérimentation ? (Préciser)		[Indiquer les résultats des audits menés sur la cybersécurité. Informations fournies par le constructeur des véhicules]
Avez-vous fait appel à un prestataire pour réaliser les audits de sécurité des systèmes d'information concernés par l'expérimentation ? (Si oui, préciser)	- Oui ; - Non	[Indiquer les modalités des audits menés sur la cybersécurité. Informations fournies par le constructeur des véhicules]
Si vous avez fait appel à un prestataire d'audits, a-t-il fait l'objet d'une qualification par l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information) ou par un autre organisme ? (Si oui, préciser)	- Oui ; - Non	[Indiquer les modalités des audits menés sur la cybersécurité. Informations fournies par le constructeur des véhicules]
Quel système d'enregistrement des événements de sécurité avez-vous mis en œuvre ? (Préciser)		[Indiquer les modalités d'enregistrements des événements. Informations fournies par le constructeur des véhicules]
Consultation des acteurs		
Quels sont les gestionnaires de voirie auprès desquels des démarches ont-elles été effectuées ?		[Indiquer les gestionnaires des voiries empruntés par les véhicules pendant l'expérimentation]
Si des mesures de police de la circulation sur ces infrastructures en relation directe avec l'expérimentation, auprès de quelles autorités de police des démarches ont-elles été effectuées ? (Préciser quelles autorités, les mesures de police de la circulation, les dates de consultation...)		[Indiquer les mesures de polices prises et les autorités de police sollicitées]

<p>Existe-t-il des demandes particulières envers les gestionnaires d'infrastructures ? (Si oui, préciser : interventions, équipements, signalisation, travaux de voirie...)</p>	<p>- Oui ; - Non</p>	<p>[Indiquer si l'expérimentation requière des travaux d'infrastructure et renvoyer vers le document « B2 – Sous-dossier présentant le parcours et les aménagements »]</p>
<p>Par quels moyens les forces de l'ordre et les services de secours sont-ils informés de la tenue de l'expérimentation et des particularités du véhicule ?</p>		<p>[Indiquer les modalités d'information des autorités de police et services de secours]</p>
<p>Par quels moyens les autres usagers sont-ils informés de l'expérimentation (si cela est nécessaire) ?</p>		<p>[Indiquer les modalités d'information des autres usagers du parcours emprunté par les véhicules]</p>
<p>Le demandeur garantit-il que l'expérimentation sera couverte par une assurance adéquate ? (Préciser les risques couverts)</p>	<p>- Oui ; - Non</p>	<p>[Indiquer l'assurance du demandeur couvrant l'expérimentation]</p>

ANNEXE B : LETTRE DE DEMANDE OFFICIELLE

[Références du demandeur]

Monsieur Jean-Baptiste DJEBARRI
Ministre délégué, chargé des transports

Ministère de la transition écologique et solidaire
Hôtel de Roquelaure
246, boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Affaire suivi par [Nom et adresse mail de la
personne en charge du suivi du dossier]

Objet : Demande d'autorisation ministérielle
Navette autonome

[Lieu & date de rédaction]

Monsieur le Ministre,

[Présentation du projet de navettes autonomes : le contexte dans le lequel il s'inscrit, les problématiques rencontrées actuellement sur le parcours, des apports scientifiques et sociaux de l'expérimentation, etc.]

Ainsi, je me permets de vous solliciter pour l'examen et l'acceptation de l'autorisation ministérielle relative à la mise en place de navettes autonomes.

Vous remerciant par avance de l'attention portée à ma demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre délégué, l'expression de mes sentiments distingués.

[Nom et signature de la personne en capacité de représenter le demandeur]



Tentez l'expérience